

Fiche élèves dossier pédagogique



L'abolition de l'esclavage à Zanzibar, un long processus au cœur d'enjeux multiples

Présentation du dossier par le professeur :

Pour contextualiser le dossier, les « documents sources » suivants :

- Conférence de Berlin 1885, et en particulier le Chapitre II concernant l'abolition de la traite des esclaves
- Conférence de Bruxelles, Gallica, 1889
- Cartes côte africaine et Océan indien, Gallica
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8446393q?rk=472105;2>
- <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53088798d?rk=922751;2>
- <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53060315v?rk=1223182;0>

Pour aller plus loin, un article scientifique :

- Catherine Coquery-Vidrovitch « La colonisation arabe à Zanzibar », *Le livre noir du colonialisme*, sous la dir. De Marc Ferro, éd. Robert-Laffont, Paris, 2003

Les acteurs en présence : le sultan d'Oman, qui établit sa résidence à Zanzibar en 1840, qui devient un marché aux esclaves majeur de l'Océan Indien ; la France avec ses possessions coloniales à la Réunion, Mayotte, et plus tard à Madagascar ; le Royaume-Uni à l'île Maurice et qui veut protéger la route des Indes ; les comptoirs esclavagistes de la côte orientale africaine.

Lecture des documents et présentation (date, émetteur, destinataire, sujet). Tous les documents du dossier sont conservés au Centre des Archives diplomatiques de Nantes, extraits des archives du Consulat de France à Zanzibar.

Les élèves se familiarisent ici avec la présentation des documents d'archives, la lecture de documents originaux. La lecture sur ordinateur est nécessaire afin de pouvoir agrandir certains feuillets.

En autonomie :

Consigne : Après avoir identifié les luttes de pouvoir entre les acteurs, les intérêts divergents évoqués par les documents entre 1845 et 1897, vous expliquerez pourquoi l'abolition de l'esclavage dans l'Océan Indien a-t-il été maintes fois proclamé et si peu respecté ?